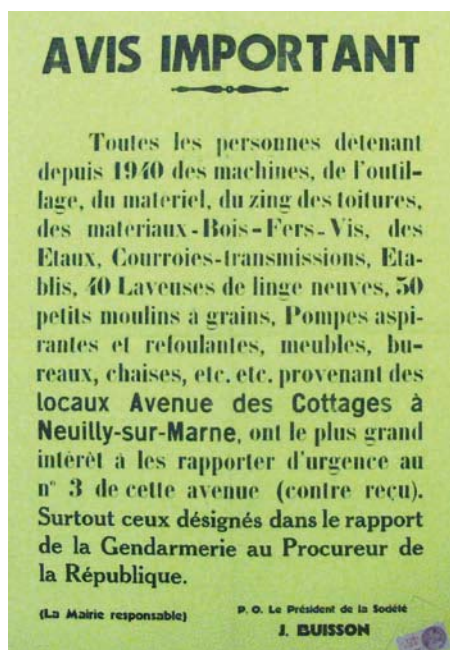


Les années de guerre (2)

La débâcle (Novembre 1939 - juin 1940)

Après l'installation en novembre 1939 d'une Délégation Spéciale à la tête de la ville, retour sur les débuts de la guerre et la vie quotidienne à Neuilly-sur-Marne à travers les faits et réflexions consignés dans le registre du conseil municipal qu'Hilaire Robitaille, premier président de la Délégation Spéciale, s'attachait à tenir jour après jour.



Le 25 novembre 1939, la Délégation Spéciale siège pour la première fois. Dès son installation, elle trouve une administration communale désorganisée par l'absence des agents partis à la guerre et par la dissolution du conseil municipal. "Ce n'est qu'avec l'aide bénévole de Monsieur Pierre Robitaille ; de Monsieur Davenne, directeur d'école ; de Monsieur [Cheveau], fondé de pouvoir de Monsieur le Receveur Municipal, qu'il a pu être pro-

cedé à un premier relevé de mémoires, à l'établissement des mandats en retard, à un premier essai de bilan. Le tout au moment où les employés restant étaient surchargés par un travail de guichet constamment accru : établissement de cartes d'identité, de bons d'essence, des demandes d'allocations militaires..." écrit Hilaire Robitaille.

Alors que le pays est en guerre et que la majorité des hommes valides a été mobilisée, il incombe à la municipalité d'organiser la vie quotidienne, dans le chaos et la précipitation... De septembre 1939 au printemps 1940 la commune doit accueillir les troupes de l'armée française. Logements, usines, bâtiments publics sont réquisitionnés pour héberger les militaires et les civils mobilisés. Pendant la seule nuit du 26 au 27 avril 1940, 80 chevaux seront parqués sous le marché couvert de la rue Pasteur, 48 hommes de troupes logeront dans la salle des fêtes de la rue Gambetta, 2 officiers seront hébergés dans une maison de la rue de Gagny (rue Paul et Camille Thomoux). Parmi les entreprises occupées, il y a celle de M. Buisson située 23-25 rue des Cottages et le café de Mme RAPP situé chemin de halage.

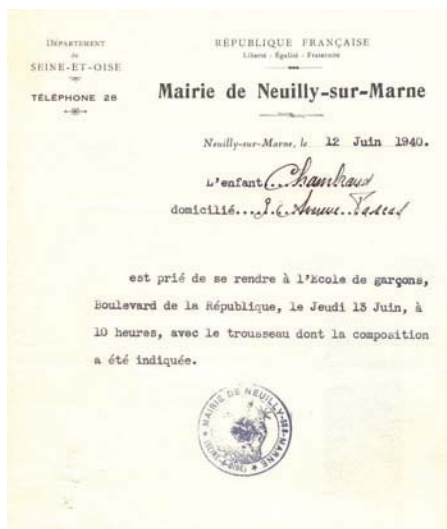
L'armée réquisitionne de la nourriture pour les hommes et les animaux, de l'essence, des pigeons voyageurs ainsi que

l'établissement municipal des bains douches pour ses militaires (186 douches comptabilisées pendant la journée du 22 septembre 1939).

Dans le même temps, des réfugiés venus de Belgique et du Nord de la France s'installent dans la commune qui se doit de les secourir. Ces occupations et l'arrivée de populations ne sont évidemment pas sans conséquences, des dégâts sont commis, du matériel ou des objets sont emportés par les militaires et les voleurs profitent de la situation.

Isolée de tout et de tous

Tout s'enchaîne trop vite pour cette équipe municipale, chargée de toutes les décisions, de toutes les tâches : accueillir les garnisons, enregistrer les réfugiés, organiser la sécurité des enfants et le ravitaillement de la population. Le 14 juin 1940, lorsque les premières patrouilles allemandes entrent dans Neuilly elles trouvent une administration réduite à sa plus simple expression : deux hommes, Hilaire Robitaille et Isidore Cadario ; Emile Bourgeois ayant quitté le pays la veille sans en avertir ses collègues tout comme le secrétaire et l'employée de mairie. La délégation est livrée à elle-même, remarque Hilaire Robitaille "isolée de



tout et de tous... Sans Préfet, sans Sous-préfet ; sans gendarmerie, sans police ; sans receveur municipal ; sans services postaux ; sans laitier, sans boucher ni charcutier ; sans médecin ni pharmacien autres que ceux de Maison Blanche et Ville Evrard ; sans service de nettoyage, de vidanges ; le fabricant de cercueils est parti..."

La vie reprend avec les bénévoles

Malgré tout, les deux hommes vont faire face. Le 14 juin 1940 en pleine débâcle, alors que les Allemands entrent dans Paris (déclarée "Ville ouverte"), que le gouvernement vient de quitter Paris pour Bordeaux et qu'à Neuilly, la majorité des commerçants a déserté la ville, Hilaire Robitaille donne l'ordre aux pompiers d'ouvrir les portes des magasins afin de subvenir aux besoins des civils restés sur place. *"Il faut immédiatement faire face à l'épineux et délicat problème du ravitaillement ; et il importe que toute la sollicitude de la délégation aille vers ceux que la douloureuse catastrophe laisse sans ressources !"* Une partie du stock des commerces est vendue aux clients, des aliments sont donnés aux nécessiteux et une réserve alimentaire est constituée dans la cantine scolaire et les asiles de Maison-Blanche et Ville-Evrard.

Grâce au soutien d'un conseil de bénévoles issus des différents quartiers - auxquels Hilaire Robitaille rend hommage

dans les lignes qui suivent - et à la collaboration établie avec les hôpitaux, la vie matérielle va se réorganiser peu à peu.

"Dès le 15 juin, par les seuls moyens locaux et de fortune, le service de nettoyage reprend et presque aussitôt le service postal et téléphonique.

Sans réserve d'essence, en recourant à quelques réquisitions, en utilisant pour partie chevaux et voitures disponibles, la délégation parvient à assurer un service de transports suffisant pour un ravitaillement minimum. Grâce aux bonnes

volontés, mais non sans peine et réelles difficultés, on peut écrire que le ravitaillement ne cessa pas d'être suffisant, même en lait qu'il fallût aller chercher jusqu'à Pomponne !

Il convient de retenir plus spécialement ici les noms de MMrs Wagener et Coirard pour « l'Avenir » ; de MMrs Bras et Pierson pour « les Fauvettes » ; de MMrs Rousset et Denis pour « les 24 arpents » ; de Madame Chomel, de M. l'abbé Héroux, de MMrs Métivier, Daviet, Toulon, Ahée, Ropars, Médard, Chéret, Pothet, Ardouin etc..." ■

La nécessité d'évacuer les enfants

Dès la rentrée scolaire 1939, certaines familles avaient envoyé leurs enfants en province. Parallèlement, un terrain situé tout près de l'école Amiard avait été réquisitionné afin d'y construire des abris souterrains pour les élèves. Craignant les bombardements, la ville stockait près de 10 000 masques à gaz (pour une population évaluée à 8246 personnes) et avait installé un poste de secours dans les locaux des bains-douches pour l'accueil des personnes gazées.

Le 8 juin 1940, elle recevait l'ordre de fermer les écoles maternelles et élémentaires Amiard et Jaurès. Le gouvernement désireux de faciliter la mise à l'abri des enfants de moins de 14 ans et des femmes enceintes avait prévu des trains chargés d'acheminer les enfants de Neuilly et de Seine et Oise vers le département du Gers.

L'évacuation eut lieu le 13 juin dans des conditions difficiles et précaires, la municipalité découvrant au dernier moment que les centres d'accueil prévus par la préfecture étaient complets et les moyens de transport défectueux. Le Maire dut alors réquisitionner deux camions et une voiture auprès du marchand de charbons Orsal, et d'un commerçant, M. Le Moël. Les véhicules, conduits par un réfugié bénévole, un chauffeur de l'entreprise Orsal et par M. Le Moël en personne, acheminèrent les enfants à bon port mais les camions restèrent bloqués en cours de route par des pannes et le manque d'essence. La camionnette de M. Le Moël tomba en panne très rapidement dans le Loiret où il fallut laisser temporairement les bagages des enfants. Lorsqu'il retourna chercher son véhicule, il ne retrouva que la carcasse. Quant au camion de M. Orsal, il resta dans la Haute-Vienne pendant le trajet de retour. La séparation du pays en deux zones ne permit pas au propriétaire de le récupérer. Le véhicule fut vendu par le service des domaines en 1943.

L'épisode des commerces

Après l'ouverture des commerces nocéens sur ordre d'Hilaire Robitaille, les vols et pillages ne purent être empêchés. Certains magasins furent même forcés avant l'ouverture officielle. De retour d'exode, les commerçants ne purent que constater les dégâts et leurs pertes. Mécontents de l'indemnisation qui leur fut versée par la ville, certains intentèrent un procès contre la mairie. C'est le cas des Grands Economats Parisiens qui avaient deux succursales à Neuilly. Cet épisode fâcheux porta préjudice à Hilaire Robitaille.

Extraits du registre des délibérations du conseil municipal tenu par Hilaire Robitaille. Sources archives municipales.